

Des hommes

L'HONORABLE J.-E. ROBIDOUX

Voilà certainement l'une des figures les plus sympathiques de notre législature provinciale.

Mêlé à tous les événements politiques qui, depuis quinze ans, se sont déroulés dans notre province, tour à tour professeur, orateur politique, homme d'Etat, tantôt vaincu, le plus souvent vainqueur, il est une cause que M. Robidoux n'a jamais désertée ni trahie, c'est la cause libérale.

M. Robidoux commença par faire de brillantes études classiques au collège de Montréal et chez les Jésuites. L'étude du droit l'avait charmé; aussi, s'y livra-t-il avec autant d'ardeur que de succès. Il fit son cours de droit à l'Université Mc Gill et devint avocat en 1866. Plus tard cette institution lui conféra le degré de Docteur en Droit et le nomma l'un de ses professeurs, position qu'il occupa pendant dix ans. On lui avait confié la chaire la plus importante, celle du droit civil.

Un avocat de son mérite et de son talent ne devait pas mettre longtemps à se créer une belle clientèle dans un milieu comme Montréal. C'est ce qui arriva : les clients assiégerent son étude et il lui fallut renoncer à son professorat dans lequel il s'était pourtant distingué, pour se livrer exclusivement à l'exercice de sa profession.

Dès 1884, M. Robidoux était déjà l'un des avocats les plus en vue de Montréal. Aussi, le comté de Chateauguay, qui avait besoin d'un député, le choisit pour le représenter dans la législature de Québec. Il ne mit pas de temps à se faire dans la Chambre une place aussi belle que celle qu'il occupait au Barreau. Il prononça quelques discours dans lesquels il se révéla un orateur de premier ordre : langage absolument correct, j'oserais dire